



Rapport du maire sur la situation financière

Salaberry-de-Valleyfield, le 18 juin 2019

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec un sentiment de fierté que je vous présente le rapport sur la situation financière pour l'exercice terminé au 31 décembre 2018. Ce rapport est constitué des données financières de la première année pleine et entière du nouveau conseil municipal élu en novembre 2017.

Les données contenues dans ce rapport proviennent des données comptables établies en date de la présente. Ces données font présentement l'objet d'un audit externe pour en déterminer leur conformité. Au moment du dépôt du rapport financier, je pourrai rendre compte sur les modifications apportées suite à cet audit.

Résultats financiers au 31 décembre 2018

Au terme de l'exercice financier 2018, notre rapport financier démontre un excédent de fonctionnement de 3 890 708 \$.

Compte tenu des normes comptables pour les organismes publics, la Ville est dans l'obligation de consolider son rapport financier annuel avec les organismes sous son contrôle. Pour l'exercice 2018, seul la Société du Port de Valleyfield a fait l'objet d'une consolidation à 100% dans notre rapport financier.

Une somme de 895 882 \$ représentant l'excédent de fonctionnement 2017 de la Société du Port de Valleyfield a été versé et incluse dans notre propre excédent. Les opérations exclusives de la Ville permettent donc de dégager un excédent de 2 994 826 \$.

Avant d'expliquer la provenance de cet excédent, précisons que ce rapport rend compte uniquement des données financières reliées aux opérations de notre Ville.

L'excédent mentionné représente 3,82% du budget de 78,3 M\$ adopté en janvier 2018. Selon notre rapport financier, cet excédent s'explique autant par des sources de revenus supplémentaires que par des économies de dépenses.

Au niveau des revenus, on dénote des sommes supplémentaires en provenance de :

- la taxation (500K\$),
- les permis délivrés par le service de l'urbanisme (205K\$),

- les droits de mutation (920K\$),
- les intérêts (215K\$)
- autres sources - différentes natures (150K\$)

Par contre, certains revenus ne sont pas matérialisés à la hauteur des prévisions budgétaires :

- les amendes et pénalités reliés à la sécurité routière (80K\$)
- les ventes de terrains (1,8M\$)

En ce qui concerne les charges, on dénote des économies réparties dans tous les secteurs d'activités de la Ville, voici donc, selon leur nature, les principaux écarts ;

- les salaires et les avantages sociaux (560K\$)
- les frais de déplacement et de communication (110K\$)
- les honoraires et contrats (560K\$)
- les locations de locaux et d'équipement (170K\$)
- l'entretien et les réparations (745K\$)
- les agrégats, et autres biens de consommation (160K\$)
- les frais de financement (230K\$)
- l'abandon de projets et le renversement de provisions antérieures (205K\$)

Au 31 décembre 2018, l'excédent accumulé non affecté totalise 3 172 135 \$. Le conseil affectera un peu plus de 2,1 M\$ de cet excédent à la constitution de réserves et à la réalisation de projets structurants, mais de moindre envergure. La ventilation complète des différentes affectations sera dévoilée lors du dépôt officiel des états financiers 2018 qui aura lieu au cours de la séance du conseil municipal de juillet.

En ce qui concerne l'excédent de fonctionnement affecté, celui-ci totalise 3 667 933 \$. Cet excédent tient compte d'une somme de 2 115 892 \$ réservé au développement de la Société du Port.

Les fonds réservés totalisent 11 870 663 \$, réparti selon les différentes natures soit : le capital non engagé du fonds de roulement (1,7 M\$), les soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés (9,7 M\$), l'excédent cumulé du service de transport adapté aux personnes handicapées (300 K\$) et le fonds dédié au stationnement (60 K\$).

Bilan des projets réalisés en 2018

Le programme triennal d'immobilisations 2018 prévoyait, lors de l'adoption des prévisions budgétaires, des investissements totalisant 36,7 M\$. En raison notamment de certains reports et de l'obtention de différentes subventions, les projets réalisés au cours de l'exercice financier 2018 ont finalement nécessité des investissements de 21,3 M\$.

Les principaux projets réalisés sont :

- les infrastructures de la rue Marie-Curie et le prolongement de la conduite d'eau brute – 1,4 M\$;
- le développement du secteur Saint-Eugène (rues Fabre, Rolland, Bourget) – 0,7 M\$;
- le réaménagement de la rue Jacques-Cartier – 1,3 M\$;
- les infrastructures des rues Moco et Notre-Dame – 2,9 M\$;
- la rénovation des infrastructures du pôle institutionnel – 8,5 M\$;
- l'aménagement d'une aire d'entreposage sur le site du port – 3,1 M\$;

On peut mentionner que plusieurs autres projets d'investissements dont l'importance monétaire est moindre ont été complétés ou débutés au cours de l'exercice financier 2018, notamment l'agrandissement du garage municipal dont le coût total est estimé à 8,5 M\$

Malgré l'ampleur des investissements réalisés, la dette à long terme ne s'est accrue que de 2 M\$ s'établissant à 180 M\$, au 31 décembre 2018. Les différents programmes de subventions pour la réfection des infrastructures municipales ont contribué à alléger l'augmentation de la dette, la Ville ayant bénéficié d'une somme de 7 M\$ à ce chapitre au cours de l'exercice 2018.

La dette à la charge de l'ensemble des contribuables représente 135 M\$ (137 M\$ en 2017). Le Gouvernement du Québec, par ses nombreux programmes de subventions, doit assumer une dette 17 M\$ (15 M\$ en 2017), la Société du port de Valleyfield est responsable de 8 M\$ (5 M\$ en 2017) et les riverains ayant bénéficié de travaux d'infrastructures prennent en charge une dette de 20 M\$ (21 M\$ en 2017).

Conclusion

Les plus récents profils financiers qui permettent de se comparer aux villes de notre classe de population indiquent que la charge fiscale de nos contribuables est clairement inférieure à la moyenne et ce, depuis de nombreuses années. En fait, la charge fiscale des contribuables de Salaberry-de-Valleyfield est inférieure à la moyenne, toutes classes de population confondues.

Quant aux indicateurs relatifs au niveau d'endettement total net, ceux-ci démontrent que notre dette est passablement plus élevée, soit très près du double de celle des villes comparables. Cet indicateur pris de façon isolée ne permet toutefois pas de conclure que notre santé financière soit en péril, loin de là. Cela donne néanmoins le signal qu'il est temps d'agir et les choix du conseil en ce qui concerne l'attribution des surplus en témoignent.

À la lumière des résultats financiers, nous constatons donc que l'administration municipale travaille avec rigueur pour offrir à sa population une prestation de services à laquelle elle est en droit de s'attendre et ce, à un coût moindre par rapport aux autres villes comparables. En considérant tous les projets qui sont mis de l'avant et ceux en développement, nous ne pouvons que nous réjouir des résultats que nous obtenons. La Ville a comme objectif de présenter une situation financière plus saine pour le plus grand bénéfice des Campvallensiens.

Le rapport financier sera disponible pour consultation sur notre site internet au

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, au nom des membres du conseil municipal, de l'ensemble de notre direction et des employés, un bel été.

Miguel Lemieux.
Maire
Ville de Salaberry-de-Valleyfield